### SCI MICHEL THOMAS

67 bd exelmans

## 75016 PARIS

 Cabinet GERLOGE

 ASL Flandre Sud

 9 rue la Bruyère

 75009 PARIS

 Sérignan, le 06 novembre 2020

L.R.A.R. (1A 168 577 4787 6)

Monsieur le Président,

Conformément aux termes du contrat de Président de l'ASL, l'entretien des espaces verts est géré par l'Association.

Notre locataire DESIMPEL m'informe de l'état d'insalubrité du patio.

Monsieur DESIMPEL avait déjà informé votre Cabinet de l'état de la cour intérieure par mail le 28 mai 2020 et juillet 2018.

De nombreux détritus lancés par les locataires des étages supérieurs jonchent le patio; des ronces envahissent l'espace vert et recouvrent les dalles jusqu'au bord des fenêtres.

Cette situation n'est pas acceptable et ne saurait perdurer.

Les photos reçues démontrent l'absence de suivi du prestataire retenu par votre Cabinet et/ou sa qualification.

Nous vous demandons d'intervenir pour rétablir la salubrité du patio.

Le confinement ne saurait être prétexté au regard de la situation.

Comme demandé dans mon mail du 23 octobre resté sans réponse, il est urgent d'échanger sur le fonctionnement de l'ASL avec les copropriétaires et votre Cabinet.

Veuillez recevoir, monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

 Thibault THOMAS

P.J.: 1